

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **04 OCTOBRE 2022**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **21**
de présents : **18**
de votants : **21**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Étaient présents :

Mmes BADIE Nataly, BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés :

Étaient absents :

Procurations :

Mme MANGIN Marie-Françoise qui a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mr FRERY Francis qui a donné procuration à Mr VOITURET Gilles

Mr LEVE Damien qui a donné procuration à Mme BADIE Nataly

Le Maire certifie que le compte cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 11/10/2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29/09/2022

Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de remplir les fonctions de secrétaire

N° 59/2022

Vote du budget annexe lotissement Périseil

- VU les articles L 2311-1, L2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,
- VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable,

Considérant le projet du budget annexe lotissement Périseil (BP 48214) présenté par Monsieur le Maire,

Ayant entendu l'exposé de Madame BECKER Aline, Adjointe au Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **21 VOIX POUR :**

- **APPROUVE** le budget annexe lotissement Périseil (BP 48214) arrêté comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Investissement</u>	849 500,39 €	849 500,39 €
<u>Fonctionnement</u>	1 359 500,39 €	1 359 500,39 €
Total	2 209 000,78 €	2 209 000,78 €



Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 04 octobre 2022

Le Maire,
Eric GULINO